

A l'attention des membres des communautés de L'Arche à travers le monde

Le 22 février 2020

Chers amis,

En juin dernier, nous vous informions de notre décision d'initier un travail de recherche pour lequel nous avons « *chargé un organisme externe de procéder à une enquête approfondie et indépendante qui nous permettrait de mieux comprendre notre histoire, de parfaire notre travail de prévention des abus et donc d'améliorer nos propres politiques et pratiques actuelles* ». Il s'agissait notamment de répondre aux questions concernant « *l'environnement qui entourait le père Thomas Philippe [à l'époque où il commit des abus sur des femmes majeures et non-handicapées à L'Arche], y compris le rôle de Jean Vanier dans cet environnement* ».

La décision de lancer cette enquête, comme de vous en partager aujourd'hui ses conclusions, a reçu l'accord de l'Équipe de Direction Internationale et du Conseil de Surveillance de L'Arche Internationale. Ce travail poursuit celui entrepris en 2014 par nos prédécesseurs, Patrick Fontaine et Eileen Glass, lorsque des témoignages mettant en cause le père Thomas Philippe leur étaient parvenus.

C'est avec beaucoup de peine que nous venons vous partager les résultats de nos recherches et de cette enquête dont la date de lancement très proche de celle du décès de Jean Vanier est pourtant sans rapport avec sa disparition.

Parce qu'elles mettent en cause Jean Vanier et certaines représentations que nous avons des origines de L'Arche, les conclusions que nous vous rapportons aujourd'hui sont éprouvantes et vont heurter beaucoup d'entre nous. C'est en ayant à l'esprit le courage de ceux qui ont livré leur témoignage et conscients des valeurs qui animent L'Arche que ces conclusions vous sont partagées.

Après un examen minutieux des sources documentaires auxquelles L'Arche Internationale a eu accès et des témoignages portés à la connaissance des enquêteurs, nous pouvons aujourd'hui affirmer les points suivants :

- Dès les années 1950, et contrairement à ce qu'il a pu nous dire, Jean Vanier était pour l'essentiel informé des motifs du procès canonique et de la condamnation par l'Église en 1956 du père Thomas Philippe en raison de ses théories qualifiées de « fausse mystique » et des pratiques sexuelles qui en découlaient.

Le père Thomas Philippe était celui que Jean reconnaissait comme son père spirituel et comme celui qui l'avait appelé à fonder L'Arche. En 2015, vingt-deux ans après la mort du père Thomas Philippe, nous apprenions qu'il s'était livré à des abus sur des femmes adultes et non handicapées alors qu'il était à L'Arche à Trosly (France) et qu'il exerçait son ministère de prêtre. À bien des occasions, Jean avait affirmé son ignorance de ces abus et n'avait jamais divulgué la réalité de sa proximité avec le père Thomas Philippe au cours des années 1950.

- En effet, Jean Vanier, encore un jeune homme à cette époque, était en lien étroit avec lui, lui accordant toute sa confiance, et aurait partagé avec des femmes qui se décrivent comme consentantes par les sources convergentes auxquelles nous avons eu accès, certaines des pratiques sexuelles dont le père Thomas Philippe était l'initiateur.

- En dépit de l'interdiction faite par l'Église au père Thomas Philippe, celui-ci, Jean et quelques femmes sont restés en lien bien après sa condamnation en 1956 et jusqu'à la fondation de L'Arche en 1964. Certains des membres de ce groupe se retrouvent dans notre communauté de Trosly au tout début de L'Arche et participeront à son existence pendant de longues années sans jamais révéler la nature de leurs relations antérieures.
- Par ailleurs, l'enquête a reçu les témoignages sincères et concordants portant sur la période 1970 – 2005 de six femmes adultes et non handicapées qui sont sans lien avec le groupe précédemment cité. Ces femmes font état de relations sexuelles que Jean Vanier a initiées avec elles, généralement dans le cadre d'un accompagnement spirituel, et dont certaines ont gardé de profondes blessures. Ces femmes, à qui Jean Vanier demandait de garder le secret, sans lien entre elles ni connaissance de leur histoire respective, rapportent des faits similaires associés à un discours supposément spirituel ou mystique destiné à les justifier. Ces agissements indiquent une emprise psychologique et spirituelle de Jean Vanier sur ces femmes et soulignent son adhésion à certaines des théories et pratiques déviantes du père Thomas Philippe qu'il reproduisit sur une très longue période.

Nous sommes bouleversés par ces découvertes et nous condamnons sans réserve ces agissements en totale contradiction avec les valeurs que Jean revendiquait par ailleurs, incompatibles avec les règles élémentaires de respect et d'intégrité des personnes, et contraires aux principes fondamentaux de nos communautés.

Pour beaucoup d'entre nous, Jean a compté parmi les personnes que nous avons aimées et respectées le plus. Nous mesurons le trouble et la douleur que ces informations vont provoquer chez beaucoup d'entre nous, à l'intérieur de L'Arche, mais aussi à l'extérieur, (nous pensons en particulier aux membres de Foi et Lumière), tant il aura inspiré et réconforté de nombreuses personnes partout dans le monde. Si le bien considérable qu'il fit tout au long de son existence n'est pas mis en question, nous allons cependant devoir faire le deuil d'une certaine vision que nous pouvions avoir de lui ainsi que de nos origines. Quelles qu'aient été la conscience et la lecture que Jean Vanier eut de ces relations ou les différentes perceptions que purent en avoir ces femmes, il est établi que certaines d'entre elles en furent profondément et durablement meurtries. Jean masqua une part de son existence, et son silence, quels qu'en soient les motifs par ailleurs, rendit possible la poursuite de situations inacceptables et nous communiqua une vision biaisée de notre histoire de fondation.

Nous voulons souligner qu'aucun élément n'indique que Jean Vanier ait pu avoir des comportements similaires avec des personnes ayant un handicap.

Il nous faudra encore du temps et du travail, avec l'aide de concours extérieurs à L'Arche, pour essayer de comprendre en profondeur ce volet de notre histoire et les ressorts de tels agissements. Il est possible aussi que d'autres informations nous parviennent et complètent encore notre compréhension de la réalité. Nous allons poursuivre ce travail de recherche et nous continuerons à vous informer de nos initiatives et de leurs résultats.

En parallèle, et comme cela était prévu dès l'origine de ces travaux, nous allons aussi entreprendre une évaluation approfondie de nos mesures actuelles de prévention des abus et de protection des personnes, avec ou sans handicap, y compris la façon dont des signalements, passés ou récents, ont été traités dans notre fédération. Par ailleurs, en complément des règles de signalement déjà existantes dans nos communautés ou nos pays, L'Arche Internationale a mis en place une procédure centralisée de signalement à laquelle tous nos membres peuvent avoir accès dans un cadre sûr et confidentiel. Une commission, composée pour partie de personnes extérieures à L'Arche, est en charge de collecter ces informations et de déterminer la suite à leur apporter.

Nous poursuivrons le déploiement de ces mesures de prévention et de protection des personnes afin qu'elles soient partie intégrante de notre vie communautaire et contribuent à la sécurité et la croissance de tous nos membres.


Dans les semaines et les mois qui viennent, nous allons demander à vos responsables d'organiser des espaces de paroles et d'échanges pour que ceux de nos membres qui le souhaitent, avec ou sans handicap, puissent exprimer leurs sentiments, leurs réflexions et leurs questions. Pour l'immédiat, ceux qui le veulent pourront trouver sur notre site une synthèse de ces travaux. Ce rapport de synthèse qui présente l'essentiel des résultats a été produit à partir de recherches historiques et du rapport d'enquête plus détaillé et confidentiel, transmis à l'Équipe de Direction Internationale et au Conseil de Surveillance de L'Arche Internationale.

Quoique les résultats de nos recherches et de cette enquête nous affectent en profondeur, individuellement et collectivement, cette démarche est une obligation pressante vis-à-vis de ceux qui ont été blessés par ces situations, mais c'est aussi une nécessité à l'égard de nous-mêmes : L'Arche n'aura pas d'avenir si elle ne sait pas considérer son passé avec lucidité. Ce que nous apprenons aujourd'hui est une épreuve et nous déstabilise, mais ce que nous perdons en certitude, nous espérons le gagner en maturité, et poursuivre L'Arche avec davantage de justesse et de liberté.

En particulier, c'est aux quelques femmes qui ont livré leur témoignage que nous voulons rendre hommage. Comme responsables à L'Arche, notre rôle n'est pas de nous protéger contre des vérités qui nous blessent, mais d'être fidèles aux principes qui nous animent et d'affirmer « *la valeur unique de chaque personne*¹ ». Nous reconnaissons le courage et la souffrance de ces femmes, et de celles aussi qui, peut-être aujourd'hui encore, resteraient dans le silence. Nous voulons dire aussi notre gratitude aux femmes qui, il y a quelques années, ont brisé ce silence au sujet du père Thomas Philippe et ont ainsi aidé d'autres à se libérer d'un fardeau injuste de honte et de peine. À toutes, pour ces faits qui se sont déroulés dans le contexte de L'Arche et dont certains ont été initiés par notre fondateur, nous demandons pardon.

Si la parole de celles qui ont témoigné met à jour un volet trouble de notre histoire, leur initiative donne une chance à L'Arche de poursuivre sa route plus consciente d'elle-même et, dans le fond, mieux à même de faire face aux défis de notre temps. Nous savons – parce que cela nous a été rapporté - que c'était là aussi leur intention, et nous leur en sommes reconnaissants.

À vous tous, membres de L'Arche partout dans le monde, nous redisons notre affection, notre proximité et notre confiance dans notre capacité collective à traverser cette épreuve. Avec l'aide de Dieu, avec le soutien de nos amis, nous voulons dans nos communautés, nos quartiers, nos villes et nos pays, « *travailler ensemble* [personnes avec ou sans handicap], *à construire une société plus humaine*¹ ». Nous portons l'espoir que le travail que nous venons de vous partager y contribue.



Stephan Posner
Responsable International



Stacy Cates-Carney
Vice-Responsable Internationale

¹ Énoncé d'Identité et de Mission des Communautés de L'Arche – mars 2007